Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
15 SEPTEMBRE 2022 – 9H30 –DEPECHE DU MIDI

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, René BES, Pierre CROS, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Bernard VAUR
Excusés : Annette BERBOUS, Julie CUMINETTI Alain MACCHION, Dorothée PEREZ, Eric PLANES, Alain REY, Rolland SORMANI, Daniel COLLET, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA
Assistent : Jocelyn BROUSSE, Pierre CIBOT, Eric DORIA, Daniel FABRE, André LAUR

1- Communication du Président

Le Président remercie le groupe « La Dépêche » pour leur accueil et leur implication dans le rugby régional.
Alain DOUCET intervient sur le climat et l'ambiance qui règnent autour de notre institution et de notre fonctionnement. Il regrette le manque d'enthousiasme qui a marqué le début de la mandature. Il demande à toutes et tous de redevenir « positifs » et ne plus être taciturnes.
Il décide de supprimer les « comex » et de les remplacer par des Bureaux territoriaux les mardis à 17H30 tous les quinze jours.

Le Président DOUCET revient sur la situation de la MOT de Narbonne. Il rappelle qu'une enquête a été demandée à la FFR sur ce sujet.
Il donne la parole à René BES qui reprend, date par date et fait par fait, la chronologie des décisions relatives à la propriété des locaux depuis décembre 1989.
Les locaux n'ont jamais été la propriété du comité du Languedoc même si la possibilité d'achat avait été envisagée.
Un courrier du Maire de Narbonne en date du 04/05/2017 retire la possibilité au Comité du Languedoc d'acquérir le bien. Il revient sur les derniers courriers et échanges.
Par ailleurs, le contrat de fusion, signé lors du passage à la Ligue Occitanie, précise bien que le comité du Languedoc n'a aucun apport immobilier.
La ville de Narbonne est toujours propriétaire du bâtiment.
Antoine MARTINEZ demande des précisions sur la « promesse de vente ».

Bernard PUJOL prend la parole et revient sur le climat suspicieux venu des attaques de personnes souhaitant diviser les gens. Il souhaite que l'on retrouve la fraicheur et la sérénité.
Bernard PUJOL annonce qu'il sera candidat à la succession d'Alain DOUCET à l'issue du mandat actuel. Il en donne les raisons et en justifie son choix.
Alain DOUCET dit que tout le monde doit jouer « franc jeu », qu'il faut se regrouper et préserver l'unité de la Ligue.

Le Président réitère son soutien à Bernard LAPORTE et se rendra à Paris.
Antoine MARTINEZ intervient et relate l'ambiance du procès.

Présence à la soirée de remise des trophées du rugby amateur dans le Gers. Des éducateurs de clubs en charge de cadets ont été conviés à la table de la Ligue.
La prochaine remise de trophées se fera dans le Tarn le 21 novembre.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Les effectifs au 12 septembre montrent une augmentation de 20% sur la catégorie cadets. Tous les départements sont concernés par cette hausse sauf le Gard.
Le Président propose d'organiser une réunion dans le Gard avec les clubs, la Ligue et le CD.

Eric DORIA parle des interventions portées par le « Rugby des ados » autour du passage de la catégorie M14 à M16 ans qui se feront dans le cadre de la semaine du rugby.
L'action s'appuiera sur 4 règles du jeu basiques.
Alain AZPIROZ informe que 5000 livrets sont en cours de réalisation sous format papier ou numérique.

Jean POUS fait un retour sur la réunion autour de l'action « 5000 Cadets ».
Le budget sera chiffré dès le retour de l'engagement des départements.

2- POS

André LAUR rappelle le rôle de chacun dans les actions proposées pour le POS 2022-2023.
Jean POUS dit qu'il faut ajouter l'action RSE.
André LAUR indique que le montant de l'enveloppe pour 2022-2023 a été abondé d'environ 80.000 €, suite à la prise en compte du Gard et d'une partie du Lot.
Le Président DOUCET propose que l'aide aux départements, actuellement de 3500€, passe à 5000€ si investissement dans des projets innovants.
Le Bureau valide cette mesure pour l'an prochain.
André LAUR rappelle que les montants des dépenses liées à chaque action doivent être impérativement justifiés. Il énumère les actions et le chiffrage proposé *(annexe 1)*.

3- Travaux Toulouse

Pierre CROS fait un point sur les derniers travaux à réaliser avant la réception prévue le 29 septembre.
Les dépenses ont bien été maîtrisées, en dessous du budget initial, ce qui permettra de faire l'achat d'un container qui sera mis à disposition des sportifs.
Le Président souhaite que l'auditorium porte le nom de Jean Claude BAQUE. Il demande aux membres de réfléchir à la dénomination des espaces réceptifs et d'en informer Pierre CROS.

4- Finances

Pierre CROS donne une tendance sur les finances de la LOR.
Le résultat d'exploitation est positif.
Sur la partie RH, en fonction de ce résultat, le montant de la prime au personnel 2021/2022 sera arrêté.
Le Président DOUCET souhaite, qu'en cas de surplus financier, il soit engagé sur les actions de la Coupe du Monde.
Pierre CROS confirme que le défraiement des arbitres s'effectue selon le système de prélèvements aux clubs.

5- Epreuves

Seniors
Daniel FABRE, en l'absence de Rolland SORMANI, dresse le panorama général de la compétition 2022-2023 *(annexe 2)*.
Concernant les impraticabilités de terrains, le Bureau confirme qu'il sera fait application stricte du règlement.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Jeunes
Christian ABEILHE fait le point sur le début de la compétition.
Sur le principe du jeu à X ou XV, beaucoup de clubs ne sont pas favorables et préfèrent basculer sur la Ligue 1.
Christian propose de bloquer les engagements Ligue 1 à 40 clubs (5 poules de 8), 2 places étant réservées aux champions.
Le Bureau valide la proposition.

6- Ressources humaines

Pierre CIBOT informe le Bureau du recrutement de Romain LAUGA, CTC du terroir 5.
Sur le terroir 12, la campagne de recrutement en externe est lancée aujourd'hui.
Il précise que le renouvellement d'une partie de la flotte automobile interviendra le 04 octobre.

7- Questions diverses

Jean-Yves MOURET demande l'accord du Bureau pour donner l'autorisation d'accès aux comptes de la Ligue à Laura TOMAS, responsable administrative et financière.
Le Bureau donne son accord et valide.

De même il propose à validation l'avenant de l'organigramme de la composition du Bureau territorial : y seront ajoutés Julie CUMINETTI et Jean POUS.
Antoine MARTINEZ demande qu'on lui présente la proposition du document.
Jean Yves MOURET lui répond que le document n'a pas été mis en forme et n'est pas disponible à cet instant. Le document sera joint au PV *(annexe 3)*.
Le Bureau vote à la majorité des membres présents avec une abstention.

Le Président parle de l'aide à la structuration des clubs à mettre en place pour gérer « l'après Coupe du Monde » Il propose de réfléchir sur les besoins notamment en matière de formation des nouveaux éducateurs et demande la mise en place d'un travail sur ce sujet.
Bernard PUJOL constituera une commission « ad hoc » incluant les référents départementaux.

Le Président propose le département du Tarn pour la prochaine Assemblée Générale Ordinaire 2022-2023 de la Ligue.
Le Bureau valide à l'unanimité.

Le Bureau visite l'imprimerie du « Midol » et se fait présenter par les dirigeants du groupe « La Dépêche » la conception et la fabrication des journaux.

Séance levée à 12h30

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr